



ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE THON CONGELÉ ET SURGELÉ

**ORTHONGEL**  
ASSOCIATION LOI DE 1901

5 rue des Sardiniers – 29900 CONCARNEAU – FRANCE  
Tél. : +33 (0)2 98 97 19 57 – Email : orthongel@orthongel.fr  
www.orthongel.fr

Paris, le 24 novembre 2021

**Communiqué de presse :**

**27e réunion ordinaire de la CICTA : concernant les thons tropicaux,  
un dialogue de plus en plus difficile et un bilan mitigé**

La 27e réunion ordinaire de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT en anglais / CICTA en français) s'est clôturée ce mardi 23 novembre 2021 après 11 jours de travaux intenses en visioconférence.

Les discussions sur l'encadrement de la gestion du thon obèse (avec pas moins de quatre propositions de recommandation) ont monopolisé les débats de la sous-commission, et se sont prolongés pendant la plénière compte-tenu des différences de positions entre :

- la position des pays disposant de senneurs qui souhaitaient augmenter le TAC et réduire la durée du moratoire de la pêche sous DCP (sauf pour l'UE)
- les pays des flottes palangrières qui voulaient maintenir un moratoire de 3 mois pour minimiser la mortalité sur les juvéniles et maintenir les reports de sous-consommations et les échanges de quotas
- les pays défendant une approche de précaution extrême avec un maintien du TAC à son niveau de 2021 (61 500 t), une suppression des reports de sous-consommations et un maintien de la période du moratoire à 3 mois.

Ce dialogue de sourds n'a pris fin qu'à la dernière minute et, devant le risque de ne pas avoir de mesures de gestion pour ce stock et celui d'albacore en 2022, une proposition de consensus a finalement été adoptée avec un TAC de 62 000 t de thon obèse, le maintien des reports de sous-consommations et un moratoire de la pêche sous DCP de 72 jours.

Ce résultat en demi-teinte obtenu in extremis apparaît cependant comme un léger mieux pour la flottille française pour laquelle trois mois de moratoire n'étaient pas supportables bien qu'elle espérait une révision du TAC plus élevée, comme pouvait le laisser entendre les résultats de l'évaluation du stock de patudo réalisée en 2021. Avec la question non résolue de l'allocation des quotas prenant en compte les attentes des pays en voie de développement, les discussions des prochaines sessions de la sous-commission de l'ICCAT sur les thons tropicaux s'annoncent difficiles...

Contact :

AYA-Communication – Alexandre Borreil : 01 53 34 84 48